



HOIG

Création d'une plateforme de valorisation des déblais inertes

- Déchets
- Bâtiments et travaux publics
- Entreprise

Organisme

- HOIG (14)
- SAS
- Chiffre d'affaires : 1 000 000€
- 5 salariés

Partenaires

- ADEME Direction régionale Basse-Normandie
- OSEO

Coût de l'opération (HT)

400 000 €

Aides d'Etat

Aide ADEME = 55 187.00 €

Bilan en chiffres

- Litres de gazole économisé
- Tonnage de déblais économisé

Dates importantes

- Démarrage du projet : 06/02/2013
- Mise en service : 01/02/2014



Contexte et enjeux

L'entreprise HOIG, holding de l'entreprise SATO, génère des déblais inertes et consomme des matériaux de carrière.

Auparavant, une partie des camions vidaient leurs déblais et rechargeaient les matériaux au dépôt de l'entreprise. Cela représentait 400 tonnes qui transitaient sur le dépôt par semaine. Un camion semi remorque rechargeait ensuite les déblais pour les envoyer en installation de stockage de déchets inertes (ISDI) et rechargeait des matériaux de carrières pour alimenter le dépôt.

Ce mode de gestion impliquait donc de :

- >> Avoir un camion qui approvisionne le dépôt en permanence, avec les consommations de carburants et les émissions de gaz à effet de serre associées,
- >> Vider un volume important de déchets dans une ISDI,
- >> Consommer un volume important de ressources minérales alors que cette dernière se raréfie.

Avec l'augmentation constante des coûts de transport et des coûts de matériaux, une étude a été menée afin de recycler les déblais de terrassement pour les transformer en matériaux de remblai.

Rôle de l'ADEME

- >> Identification du besoin de structurer une offre de recyclage des déblais de tranchées en milieu urbain
- >> Importance d'ouvrir le site à d'autres entreprises du BTP
- >> Soutien financier à une opération innovante

Action mise en place

L'entreprise HOIG a créé en 2013 une plateforme de valorisation des déblais inertes de tranchées d'une capacité maximale annuelle de 40.000 tonnes.

Cette plateforme permet de recycler les déblais de tranchées pour produire des matériaux de remblais (sable et tout venant) pour les canalisateurs et de limiter les transports de matériaux.

A la suite d'une étude menée en interne, HOIG a choisi le « chaulage » comme process de recyclage. Ce process consiste à malaxer les déblais de terrassement préalablement calibrés avec de la chaux vive.

La chaux modifie partiellement le comportement des sols évolutifs, sensibles à l'eau, grâce à trois actions distinctes :

- >> Réduction de la teneur en eau
- >> Modification à court terme des propriétés géotechniques
- >> Amélioration à long terme des performances mécaniques

Enseignements :

Témoignage

de M. Quillere, Ingénieur travaux environnement

« La création de cette plateforme nous a permis de gagner en autonomie tout en agissant pour l'environnement. »

Témoignage de M. Fricout,

PDG de l'entreprise

« Grâce à cette installation, nous avons transformé une charge financière et environnementale en une opportunité de croissance verte. »



En savoir plus :

■ Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/EAS

■ Le site de l'ADEME en Basse-Normandie : www.basse-normandie.ademe.fr

CONTACTS :

■ **HOIG**
M. Lucas QUILLERÉ
Tél : 02 31 72 80 80
hoig@hoigsato.com

■ **ADEME**
M. Vincent DESGRANGES
Tél : 02 31 46 81 05
vincent.desgranges@ademe.fr

Visite possible :

■ sur rendez-vous uniquement

■ Résultats

Les résultats de l'installation de recyclage sont très prometteurs :

- 15 000 tonnes de déblais inertes ont été valorisés en 2013 et 20 700 tonnes l'ont été en 2014.
- 7 000 tonnes de matériaux de carrières ont été consommés en 2013 et 2 500 tonnes en 2014 contre 20 000 tonnes habituellement.
- 3 000 litres de carburant ont été économisés en 2013 grâce à cette installation, représentant 15 tonnes de CO2 non émis.
- L'entreprise a gagné en productivité en diminuant très fortement le temps d'immobilisation des camions pour l'approvisionnement en matériaux.
- L'entreprise a ouvert l'installation à d'autres entreprises, ce qui permet de généraliser cette pratique.

■ Focus : les 3 conseils de l'entreprise

>> Réaliser une étude géotechnique détaillée

La première étape dans le processus de développement d'une installation de ce type est de bien qualifier les déblais qui seront à valoriser par la suite. Stocker les déblais en quantité permet d'avoir un panel de chantier le plus large possible. Ensuite une mission d'analyse et de qualification des déblais peut être confiée à un laboratoire géotechnique. Une étude de faisabilité permet enfin de déterminer le procédé de traitement adéquat.

>> Faire venir un prestataire pour réaliser une campagne test

Une fois l'étude géotechnique réalisée, il est intéressant d'accueillir des déblais sur un site adapté et de faire appel à un prestataire pour réaliser une campagne de recyclage d'essai. L'objectif est de se familiariser avec les produits valorisés, de mieux en appréhender la production, le stockage et l'utilisation.

>> Visiter des installations similaires

Avant d'investir dans une installation de valorisation, il est recommandé de visiter des installations similaires afin de mieux comprendre le fonctionnement de ce type de plateforme.

■ Facteurs de reproductibilité

Ce type d'installation permet aux PME du BTP gagner en autonomie, de limiter leurs coûts de transport et de prouver à leurs clients leur engagement dans une démarche RSE.

L'opportunité de ce type de projet dépend grandement du contexte carrier local.

L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr